



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02036530

HAL Id: hceres-02036530

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036530>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001080

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

La mention Informatique de l'Université de Bourgogne est organisée sur trois années d'études. Elle présente une structure pyramidale avec des unités d'enseignement (UE) communes à plusieurs mentions du domaine Sciences, technologies, santé.

En première année, des enseignements de base dans les disciplines scientifiques, informatique, mathématiques, électronique et physique permettent une spécialisation progressive ainsi qu'une réorientation possible dès le deuxième semestre vers les mentions Mathématiques ou Sciences pour l'ingénieur (SPI). Les principaux enseignements concernent cependant l'informatique et les mathématiques.

Dès la deuxième année, l'étudiant doit choisir entre deux parcours : Mathématiques-Informatique ou Informatique-Electronique. Le premier, généraliste et plus théorique, est la voie d'accès aux masters recherche et aux écoles d'ingénieurs ; le second, plus technologique et professionnalisant, permet d'accéder à des licences professionnelles, d'intégrer une licence SPI-Electronique ou d'accéder plus directement à la vie professionnelle dans la plupart des métiers de l'informatique.

La troisième année ne comporte plus qu'un parcours Informatique qui, outre les enseignements modernes de l'informatique (systèmes et réseaux, technologie du web, modélisation orientée objet, programmation logique et fonctionnelle, langages formels...) offre une relative spécialisation en image (synthèse d'images et image pour le multimédia) afin de faciliter l'intégration au master recherche Informatique, instrumentation de l'image et imagerie médicale de l'Université. Les diplômés peuvent intégrer d'autres masters à finalité professionnelle proposés à l'Université.

Tout au long de la formation, l'enseignement de l'anglais est obligatoire et un soin particulier est apporté pour que l'étudiant acquière des compétences additionnelles indispensables dans tous les secteurs de la vie professionnelle.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	260
Nombre d'inscrits en L2	182
Nombre d'inscrits en L3 (<i>moyenne sur les 3 dernières années</i>)	77
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	34 %
% d'abandon en L1	27 %
% de réussite en 3 ans * <i>taux moyen de toutes les licences de l'université</i> ** <i>taux moyen sur les 3 dernières années dans l'UFR Sciences et Techniques</i>	66 % * 53 % **
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	>95 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'analyse du dossier permet de reconnaître une formation très sérieuse et cohérente avec les objectifs affichés, à savoir favoriser la poursuite d'études en master Informatique de l'établissement ou d'autres universités, ou en école d'ingénieurs, et permettre l'accès à une profession de technicien ou ingénieur en informatique dès l'obtention du diplôme. Le contenu des UE ainsi que leurs objectifs sont bien détaillés ; l'articulation entre les semestres, les différents portails, parcours et passerelles possibles sont clairement présentés.

Plusieurs mesures sont mises en place dans le cadre du Plan « Réussite en Licence ». L'étudiant a la possibilité de contacter son enseignant référent qui peut le guider dans ses choix de parcours ou de réorientation. Des cours intégrés, par petits groupes, qui limitent les cours magistraux et favorisent l'insertion des nouveaux étudiants, sont prévus pour les étudiants titulaires d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), d'un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou pour des étudiants en difficulté. Ces cours intégrés dépendent du budget alloué, mais il n'est pas dit si ces cours intégrés ont déjà été expérimentés dans la licence, ou s'ils concernent le projet 2012-2016. En cours d'année, des interrogations orales par petits groupes sont proposées aux étudiants qui rencontrent des difficultés.

Tout au long du cursus, l'étudiant est informé des choix qui s'offrent à lui pour sa poursuite d'études. Des informations sur les parcours sont données régulièrement ; en L2, une semaine appelée « L'Université autrement » est réservée à la découverte des activités de recherche des enseignants ainsi qu'à l'intervention de professionnels présentant les différents métiers de l'informatique.

L'information sur les entrants est fournie d'une part par la mise en place de l'orientation active, menée conjointement par les commissions d'admission de la licence Informatique et de la licence professionnelle Systèmes informatiques et logiciels (LPSIL), d'autre part par la constatation que l'effectif de L3 comprend une large part d'étudiants titulaires du DUT Informatique et gestion de Dijon. Il est regrettable qu'il n'y ait aucune information sur le devenir des étudiants, notamment en sortie de L2, ainsi qu'aucune indication sur les taux d'échec en L1.

La logique de la progression d'un semestre à l'autre, suivant les différents parcours de L1-L2, est particulièrement bien mise en évidence dans le dossier, ce qui prouve que l'équipe pédagogique a une bonne connaissance des compétences de la population qu'elle accueille en troisième année. Les taux de réussite en L3, 65 % en 2007-2008 et 71 % en 2008-2009, sont tout à fait encourageants.

Pour une licence d'Informatique, il paraît surprenant qu'aucun projet informatique ne soit clairement indiqué dans les différentes UE. Un seul a été évoqué, mais ne paraît pas obligatoire dans une UE de S6. Ces projets figurent peut-être dans les modalités de contrôle des UE de programmation, mais ce n'est pas indiqué.



- Points forts :
 - Anglais obligatoire chaque année, avec anglais de spécialité en S6.
 - Prise en compte des compétences transversales.
 - Fiche RNCP très bien renseignée.
 - L'articulation avec les autres mentions de licence du domaine ainsi que les différents parcours offerts en L1-L2 sont clairement précisés.
 - Bonne préparation aux différents masters de l'Université.
 - Orientation active en L1 et commission d'admission en L3 commune avec celle de la licence professionnelle LPSIL.
 - Semaine « Université autrement ».
- Points faibles :
 - Pas de projet obligatoire indiqué en L3.
 - Peu de détails sur la composition, la structure et le fonctionnement de l'équipe pédagogique.
 - Pas d'informations sur la certification C2i.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les améliorations recommandées concernent principalement les points faibles énoncés plus haut.

Il serait intéressant de préciser les liens existants avec les professionnels de la région, ceux qui viennent notamment présenter leurs métiers lors de la semaine « L'Université autrement », ceux qui seraient susceptibles de proposer des stages aux étudiants, voire un emploi dès l'obtention de la licence. Ce point est particulièrement important pour cette formation à caractère technologique et potentiellement professionnalisant.

De façon générale, il semble que les informations récoltées par l'Observatoire de l'Étudiant n'ont pas été transmises avec assez de précision aux porteurs de mention. Ainsi, le taux de réussite en 3 ans, donné dans toutes les mentions de licence examinées, est un taux moyen sur toutes les licences de l'Université, alors qu'il n'est que de 48 % pour l'UFR de Sciences et Techniques en 2009 et de 53 % sur les 3 dernières années.

Le tableau de l'Université sur le Suivi des objectifs du contrat 2007-2011 indique que, depuis 2009, 100 % des formations sont dotées d'outils de suivi d'insertion, il est d'autant plus étonnant de constater que les données ne sont pas fournies dans le dossier.

L'annexe L1-L2 des différents parcours des mentions de l'UFR Sciences et Techniques paraît insuffisante pour positionner ces mentions dans l'offre de formation de l'Université ; peut-être pourrait-elle être étoffée et introduite en préambule à toutes les mentions. Cela éviterait, notamment, de retrouver les mêmes informations dissoutes dans les documents principaux des mentions et parfois des paragraphes entiers recopiés avec les mêmes erreurs. Les porteurs de mention du domaine ont utilisé cette annexe de façons très différentes, certains la commentant pour les parcours de leur mention, d'autres l'ignorant presque en se concentrant sur la troisième année.

Les mentions examinées avancement toutes une UE de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement. Il serait intéressant d'en connaître le nombre d'étudiants concernés ainsi que le contenu.